

Un cadeau de Noël pour le Chablais

Paris a donné son feu vert à la construction d'un tronçon à péage dans le Chablais français. La ville de Genève va recourir contre ce projet qui concurrence le RER transfrontalier. Les écologistes crient au scandale

« Un cadeau de Noël. » La formule est de Christian Monteil, le président du département de la Haute-Savoie. Elle vient saluer la signature le 24 décembre 2021 dernier par le premier ministre français d'un décret déclarant d'utilité publique (DUP) les travaux d'un tronçon autoroutier entre Machilly et Thonon-les-Bains. Cet avis favorable a réjoui l' élu, qui parle « d'importante avancée, et à la clé le pari en passe d'être gagné du désenclavement du Chablais ».

Le projet de liaison à péage de 16,5 km, géré par un concessionnaire privé, doit permettre de relier Thonon à Annemasse et ainsi faciliter l'accès à Genève pour les frontaliers.

Le décret gouvernemental tombe neuf jours après la mise en circulation du Léman Express, dont le tracé est quasi identique. Voilà qui heurte bon nombre d'associations de défense de l'environnement dans la région.

Alain Coulombel, natif de Saint-Paul-en-Chablais et porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts, évoque « un cadeau climaticide au moment où le RER transfrontalier ouvre la voie à une mobilité durable en Haute-Savoie et vise à désengorger le bassin genevois ».

Le responsable vert ne mâche pas ses mots :

« C'est un scandale et une absurdité. Les élus locaux arc-boutés sur ce projet vieux de 30 ans sont aveugles au point de ne pas voir que le tout-voiture, c'est fini. Ces mêmes élus se vantent de s'être engagés en faveur du Léman Express, mais sans la volonté des Suisses et la persévérance des écologistes ce projet n'aurait jamais abouti. Ils ont déjà oublié le train ! Ils vont pouvoir sortir leurs grosses bagnoles. »

Mobilisation « balayée d'un revers de main »

L'association Inspire, active à Chamonix et sur la vallée de l'Arve, juge de son côté que la mobilisation massive des citoyens pour le climat « est balayée d'un revers de main ».

Anne Lassman-Trappier, sa présidente, indique que 500 véhicules de plus par jour aux heures de pointe vont rejoindre les 20 000 qui actuellement circulent.

« Ce chiffre n'est pas le nôtre, il apparaît noir sur blanc dans la DUP », souligne-t-elle.

Autant d'automobiles qui vont se diriger vers Genève mais aussi la vallée de l'Arve, région parmi les plus polluées de France à cause des émissions de particules fines.

*Alors que les instances européennes ont condamné la France pour dépassement en dioxyde d'azote dans dix zones **dont la nôtre** », rappelle Anne Lassman-Trappier.*

En 2008, le contournement de l'agglomération de Thonon par une rocade a constitué le premier chaînon visant à désenclaver le Haut-Chablais.

Une 2x2 voies a ensuite été inaugurée en septembre 2014, reliant Annemasse à Machilly.

La desserte Thonon-Machilly devait assurer une continuité routière ***pour remédier à un réseau ferroviaire archaïque et inadapté aux exigences des pendulaires***. Dans le Chablais français, 80% des déplacements domicile-travail se font en voiture.

Mais tout cela était **avant** la mise en circulation le 15 décembre dernier du Léman Express.

« L'autoroute nous semble davantage complémentaire que concurrente du rail »

Roland Godel, porte-parole au Département genevois des infrastructures « Les gares ont été rénovées, des parkings P+R ont été ouverts et le cadencement a été adapté aux horaires des travailleurs frontaliers.

Le matin, un train part d'Evian toutes les trente minutes et rallie en moins d'une heure la gare Cornavin (via Thonon, Annemasse, Eaux-Vives, Champel, etc.) ». Voilà ce qui a donc incité la ville de Genève à recourir contre le projet autoroutier. »

Le cabinet d'avocat parisien Hugo Lepage, spécialisé en environnement et droit public, a été mandaté pour faire appel devant le Conseil d'Etat français.

«Nous considérons que ce tronçon n'est pas indispensable et concurrence directement le Léman Express», précise Philippe d'Espine, le responsable de l'information du Conseil administratif.

Le canton n'est pas défavorable à l'autoroute !

Guillaume Barazzone, lui, s'est opposé à ce recours. Le Conseil d'Etat genevois n'est pas défavorable à ce tronçon « inscrit dans le projet de territoire Grand Genève 2016-2030 avalisé par les collectivités françaises et suisses».

Roland Godel, porte-parole au Département des infrastructures, précise :

« A supposer que l'autoroute se construise, elle nous semble davantage complémentaire que concurrente du rail et elle ne répond pas aux mêmes besoins. S'agissant des travailleurs pendulaires, le RER restera pour beaucoup d'usagers un moyen plus efficace et moins coûteux pour rejoindre les grands bassins d'emploi genevois. »

Les pro-autoroute représentés par l'association « Oui au désenclavement du Chablais » ont exulté après le feu vert gouvernemental. Activiste de la première heure, Jean-Christophe Bernaz, ancien candidat aux élections législatives, rappelle que la route actuelle qui traverse des villages est très accidentogène.

Il a prévenu qu'il attaquerait avec ses avocats «pour mise en danger d'autrui» ceux qui déposeront des recours contre la DUP. Y compris la ville de Genève ?

« De quoi se mêlent les Suisses? enrage-t-il. C'est de l'ingérence internationale. Nous allons faire comme Trump en Irak ou en Iran et foutre le bordel là-bas avec des actions coups-de-poing !» Outrance qui ne surprend pas particulièrement les opposants au tronçon, habitués aux frasques de celui qu'ils appellent « le promoteur immobilier ». « Son argument ne tient pas, la pollution de l'air représente 9% de la mortalité en France, quinze fois plus que les accidents de la route », argue Anne Lassman-Trappier.

Réponse du président de Haute Savoie dans le journal Le Temps:

<https://www.letemps.ch/suisse/christian-monteil-president-departement-hautesavoie-chablais-francais-nest-frontaliers>